



Liste des référents Vanessa SABOUN Academy

N'hésitez pas à contacter le ou les référents en fonction de votre besoin. En l'occurrence, au 16/01/2021, Vanessa SABOUN est l'unique référente de l'entreprise, que ce soit sur le plan pédagogique, administratif, commercial et handicap.

REFERENT PEDAGOGIQUE

VANESSA SABOUN vanessasaboun@hotmail.fr tel : 0610216867

REFERENT ADMINISTRATIF

VANESSA SABOUN vanessasaboun@hotmail.fr tel : 0610216867

REFERENT COMMERCIAL

VANESSA SABOUN vanessasaboun@hotmail.fr tel : 0610216867

REFERENT HANDICAP

VANESSA SABOUN vanessasaboun@hotmail.fr tel : 061021686

VANESSA SABOUN ACADEMY – 2 CHEMIN DES ATELIERS 13190 ALLAUCH
N° TVA intracommunautaire FR5 853846798 - Tél: 0610216867

Mail: vanessasaboun@hotmail.fr-

Site web www.vanessasaboun.com

Code APE : 86.90F- SIRET 89306768600020 Déclaration d'activité enregistré sous le n° 93132122413 auprès
du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avril 2024 – version 1.3

Fiche de poste du référent Handicap

PRÉSENTATION DU RÉFÉRENT HANDICAP

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des stagiaires en situation de handicap qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport et de vie au quotidien.

Il apporte aux apprentis concernés des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation.

Il coordonne également les acteurs de l'accompagnement de l'apprenti dans son parcours de formation et vers l'emploi.

MISSION DU RÉFÉRENT HANDICAP

Un référent handicap favorise :

- L'accueil des candidats (en amont et durant le cursus)
- La sécurisation du parcours de formation des stagiaires handicapés
- Leur orientation dans leur besoin en formation
- Et leur accompagnement sur leur lieu de formation

Un référent handicap écoute, dialogue avec les stagiaires en situation de handicap afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation.

Un référent handicap écoute, dialogue avec l'environnement des personnes handicapées (formateurs, éducateurs, maître d'apprentissage, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap...) afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle.

Le référent handicap prospecte (en lien, le cas échéant, avec le chargé de relations employeurs), informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des personnes handicapées.

POINTS FORTS DU RÉFÉRENT HANDICAP

POINTS FORTS	POINTS D'ATTENTION
+ Le référent handicap est un interlocuteur unique qui rend la coordination et le pilotage du projet plus simple et opérationnel. + Il permet d'accroître la visibilité du projet au sein de l'établissement et en dehors, auprès des partenaires. + Ses compétences peuvent être mutualisées dans le cadre d'un regroupement, par exemple en GHT. Un référent peut ainsi être en charge de la politique handicap de plusieurs établissements, et donc optimiser le projet de manière qualitative.	⚠ Le référent handicap doit être soutenu par le comité de pilotage et, plus largement, par la direction de l'établissement afin que ses actions aient une véritable portée. ⚠ Afin d'entrer dans une logique de gestion de projet, il faut qu'un temps déterminé, en ETP, soit attribué à sa mission. ⚠ Il est pertinent que le référent handicap reçoive une formation spécifique pour mener à bien sa mission. ⚠ Le pilotage de la politique handicap et notamment la rémunération du référent handicap ne sont pas pris en charge par les aides du FIPHP.